

Questions fréquemment posées	Dialyse péritonéale	Hémodialyse
Comment fonctionne la dialyse ?	<p>Méthode utilisant les capacités de filtration du péritoine (<i>membrane qui enveloppe les organes de la cavité abdominale et le tube digestif</i>). Elle permet des échanges entre le sang et un liquide dénommé dialysat, à l'intérieur du corps.</p> <p>Le dialysat est introduit dans la cavité péritonéale (infusion) au moyen d'un cathéter de dialyse souple et permanent placé par voie chirurgicale dans l'abdomen. Après un temps de contact (stase), le liquide est vidangé après drainage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par gravité et manuellement ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • grâce à une machine (cycleur). 	<p>Méthode permettant des échanges à l'extérieur du corps entre le sang et un liquide (dialysat) à travers un filtre artificiel dénommé dialyseur. Elle nécessite une machine (appelée générateur) alimentée par une eau traitée.</p> <p>Ces échanges se font grâce à la mise en place d'une voie d'abord vasculaire permettant le branchement du générateur, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une fistule artério-veineuse créée par voie chirurgicale (communication permanente entre une artère et une veine le plus souvent au niveau de l'avant-bras) ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • un cathéter tunnellisé dont une des extrémités est placée dans une veine tandis que l'autre ressort sur la peau.
Où mettre en œuvre la technique ?	<p>Le domicile ou le lieu où réside le patient est adapté à la réalisation de la dialyse péritonéale en s'assurant au préalable des conditions suffisantes de sécurité et de confort.</p> <p>Un espace de stockage des poches de dialysat et du matériel est nécessaire au domicile. La gestion des commandes et livraisons des consommables est à organiser.</p> <p>C'est l'établissement de santé qui installe au domicile du patient qu'il prend en charge l'équipement nécessaire en cas de pratique de la dialyse automatisée.</p>	<p>L'hémodialyse peut être réalisée à domicile, en unité d'autodialyse, en unité de dialyse médicalisée, ou en centre au sein d'un établissement de santé.</p> <p>Pour l'hémodialyse à domicile, la gestion des commandes et les livraisons des consommables sont à prévoir ainsi qu'un espace de stockage du matériel et un contrôle de l'installation électrique.</p> <p>C'est l'établissement de santé qui installe au domicile un générateur d'hémodialyse et un système produisant l'eau pour l'hémodialyse.</p>
À quelle fréquence ?	Environ 12 à 14 heures par semaine pour les deux techniques, mais réparties différemment.	
	<p>La dialyse péritonéale est nécessaire tous les jours selon des cycles d'échanges qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se réalisent en continu avec plusieurs cycles durant la journée OU toutes les nuits ; • comportent 3 étapes : infusion – stase – drainage ; • sont manuels ou automatisés. 	<p>L'hémodialyse est intermittente, en général 3 fois dans la semaine, durant 3 à 4 heures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le nombre de séances peut être plus important en fonction de l'état de santé du patient. ▶ Les jours et horaires des séances sont planifiés à l'avance et doivent tenir compte du travail ou des activités du patient. ▶ Selon le lieu de réalisation de l'hémodialyse, le temps de transport, de préparation et de désinfection de la machine s'ajoute à la durée de chaque séance.

Questions fréquemment posées

Qui met en œuvre la technique et comment ?

Dialyse péritonéale

Dialyse à domicile, manuelle ou automatisée : réalisée par le patient seul ou avec l'aide d'un aidant si la situation du patient le nécessite ou si le patient le demande.

Un infirmier libéral forme le patient ou l'aidant et les accompagne pas à pas dans la mise en œuvre de la dialyse péritonéale.

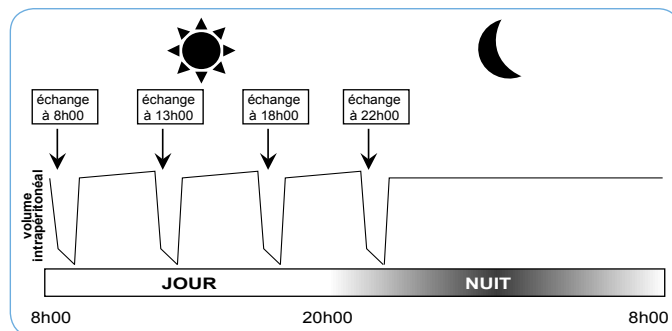
L'hygiène est très importante pour éviter toute infection.

Les cycles (infusion – stase – drainage) sont :

- **manuels** : effectués par le patient ou un aidant ;
- ou bien **automatisés** (effectués par une machine appelée cycleur, généralement la nuit).

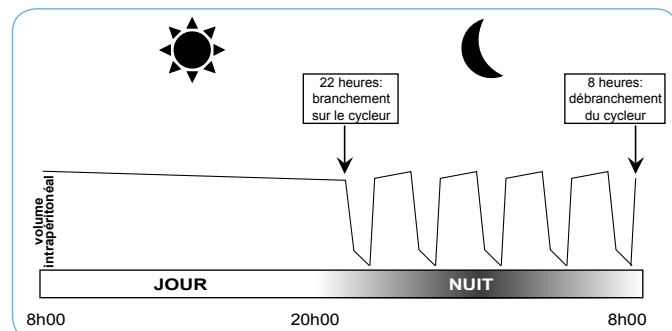
Le cycleur est le plus souvent installé dans la chambre à coucher pour les dialyses de nuit.

Exemple de cycles d'échanges diurnes manuels



OU

Exemple de cycles d'échanges nocturnes automatisés



Hémodialyse

Hémodialyse à domicile : le patient formé à la technique réalise tous les gestes nécessaires à son traitement : pesée, prise de la pression artérielle, préparation du générateur, branchement et débranchement du circuit extra-corporel et mise en route de la désinfection automatisée du générateur en fin de séance. La présence d'une personne de l'entourage est souhaitable, car elle peut prêter assistance au patient, en particulier pour ponctionner la fistule ou intervenir en cas d'urgence.

Un médecin néphrologue assure une astreinte 24h/24 pour répondre à toute urgence médicale des patients traités à domicile.

Hémodialyse en unité d'autodialyse dans des locaux distincts ou communs avec les unités de dialyse médicalisée ou avec le centre d'hémodialyse.

Une infirmière est présente en permanence. Une équipe de médecins néphrologues répond à toute urgence médicale des patients dialysés 24 h/24.

L'hémodialyse est dite :

- « simple » quand le patient formé assure lui-même tous les gestes nécessaires à son traitement comme ceux de l'hémodialyse à domicile ;
- ou bien « assistée » quand le patient a besoin d'un infirmier pour certains gestes (ponction de la fistule). La désinfection du générateur est mise en route et contrôlée par l'infirmier.

Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée : accueil des patients qui nécessitent une présence médicale non continue pendant la séance de traitement ou qui ne peuvent ou ne souhaitent pas être pris en charge à domicile ou en unité d'autodialyse. C'est l'infirmier qui met en œuvre l'hémodialyse.

Hémodialyse en centre au sein d'un établissement de santé permettant l'hospitalisation à temps complet du patient : accueil des patients traités par hémodialyse périodique, dont l'état de santé nécessite au cours de la séance la présence permanente d'un médecin.

Le centre se situe au sein d'un établissement de santé permettant l'hospitalisation à temps complet du patient.

Les unités de dialyse peuvent accueillir des patients en déplacement ou en séjour de vacances à condition de le planifier à l'avance.

Questions fréquemment posées	Dialyse péritonéale	Hémodialyse
Quelle conséquence sur la diurèse ?	Diurèse (quantité d'urines émises par jour) conservée pendant plusieurs mois voire plusieurs années, selon le degré de fonctionnement des reins.	Arrêt progressif de la diurèse en quelques semaines ou mois d'hémodialyse.
Quelles conséquences sur l'alimentation et la quantité de boisson ?	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Alimentation variée et équilibrée en fonction de l'état clinique et des résultats biologiques. ▶ Apport en protéines contrôlé en veillant à éviter une dénutrition. ▶ Apport en sel, potassium, phosphore : normal ou contrôlé. ▶ Apport modéré en sucres d'absorption rapide. ▶ Quantité de boisson adaptée à la diurèse. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Alimentation variée et équilibrée en fonction de l'état clinique et des résultats biologiques. ▶ Apport en protéines contrôlé en veillant à éviter une dénutrition. ▶ Apport en sel, potassium, phosphore : contrôlé. ▶ Quantité de boisson restreinte à 500 ml + l'équivalent de la diurèse quotidienne. ▶ Si diurèse nulle, apport hydrique d'environ 750ml.
Quelle activité physique ?	<p>Une activité physique régulière est à encourager : 30 minutes d'activité par jour.</p> <p>L'activité physique ne se limite pas à la marche et au sport, elle recouvre également des activités comme : faire les courses à pied, jardiner, entretenir la maison, faire des exercices d'assouplissement ou de raffermissement même assis sur une chaise.</p>	
Quel coût ?	<p>La maladie rénale chronique est une affection de longue durée (ALD 19). Les soins sont pris en charge à 100 %.</p> <p>La prise en charge des frais de transport est définie dans la demande de prise en charge à 100 % pour les soins et traitements liés à l'affection de longue durée (ALD 19) (www.ameli.fr).</p>	

Pour en savoir plus



Haute Autorité de Santé (HAS) :

- ▶ Maladie rénale chronique : préparation à la suppléance. Informations pour les professionnels de santé et les équipes de soins. 2017.
- ▶ Méthode pour DECIDER ensemble d'un mode de suppléance rénale. 2017.
- ▶ Insuffisance rénale au stade de suppléance - Présentation des différents traitements. Infographie. Mise à jour 2016.
- ▶ Transplantation rénale – Accès à la liste d'attente nationale – information à échanger avec le patient. 2015.

www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2015-11/rbp_greffe_renal_fiche_synthese_informations_v1_pao.pdf



Agence de la biomédecine : www.agence-biomedecine.fr



Associations d'usagers :

- ▶ France Rein (anciennement Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux) : www.francerein.org
- ▶ Renaloo (Association de patients : maladies rénales, greffe, dialyse) : www.renalloo.com